INVASIONS BIOLOGIQUES
EN MILIEUX AQUATIQUES

La lettre d'information du groupe de travail Invasions biologiques en milieux aquatiques — Numéro 7 — Juillet 2015

# Actualités du groupe de travail

## Deux parutions du GT IBMA

### *Les espèces exotiques envahissantes dans les milieux aquatiques : connaissances pratiques et expériences de gestion*

Après un travail collectif de près de deux ans du GT IBMA aidé de nombreux partenaires gestionnaires, l'édition en deux volumes d'un guide présentant un bilan des connaissances disponibles en matière de gestion des espèces exotiques envahissantes en milieux aquatiques et plus de 50 expériences de gestion détaillées sur différentes espèces invasives, animales et végétales, est maintenant disponible.

#### Une suite nécessaire

Si elle constitue l'aboutissement d'efforts importants et partagés par plusieurs dizaines de personnes, cette parution n'est pas la fin de cette démarche d'acquisition de données concrètes sur la gestion des espèces invasives en milieux aquatiques.

Afin de poursuivre l'alimentation du répertoire ainsi constitué, nous sommes toujours en cours de préparation d'autres exemples de gestion portant soit sur des espèces non répertoriées dans le second volume du guide, soit sur des espèces déjà répertoriées mais dans d'autres sites ou territoires.

Ces exemples seront mis en ligne sur le site IBMA au fur et à mesure de leur élaboration pour continuer à alimenter réflexions et actions, bilans et analyses, autant de possibilités d'améliorations de la gestion de ces espèces.

**Et nous avons besoin de vous pour continuer à faire grandir ce répertoire de gestion**. Si vous êtes disposés à y contribuer en apportant données, informations et avis sur telle ou telle espèce : **contactez-nous !**

### *Aperçu des problématiques de gestion des espèces invasives en milieux aquatiques dans les régions méditerranéennes françaises* - A. Dutartre, Y. Soubeyran, E. Sarat, 2015. CIHEAM Watch Letter N°33, 15 – 20.

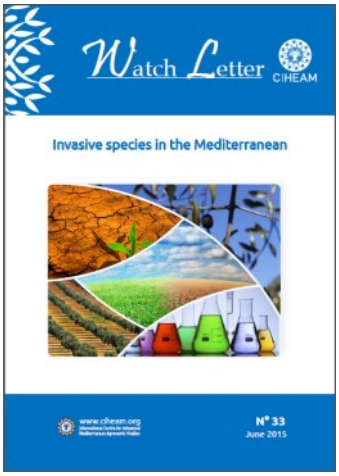


"*Les trois régions du sud de la France situées en zone méditerranéenne, Provence-Alpes-Côte -D'azur, Languedoc-Roussillon et Corse, sont confrontées à de multiples invasions biologiques touchant aussi bien les milieux terrestres qu'aquatiques.*
*Les dynamiques régionales engagées pour gérer ces invasions depuis environ une décennie présentent chacune des caractéristiques organisationnelles spécifiques.*
*Ces caractéristiques sont liées à divers paramètres portant à la fois sur les configurations écologiques des territoires, les cortèges de flore et de faune, des décisions politiques portant sur l'organisation et la mise en œuvre pratique de la gestion des espèces exotiques envahissantes (EEE), et des implications de gestionnaires locaux confrontés à ces espèces, convaincus de la nécessité d'une gestion adaptée.*
*Elles ne sont donc pas tout à fait convergentes mais illustrent très bien la multiplicité des "histoires" des invasions biologiques et de leur ressenti à cette échelle régionale."*

Cet article fait partie du numéro de juin 2015 de la lettre d'information du Centre International de Hauts Etudes Agronomiques Méditerranéennes (CIHEAM) consacré aux espèces invasives : "Invasive species in the Mediterranean".

- **Pour en savoir plus : consultez le site internet du CIHEAM**

## Dans ce numéro

**Actualités**

- Groupe de travail

Deux parutions du GT IBMA

- Internationales et européennes

Atelier sur la Directive cadre sur l'eau et les espèces exotiques, 8-9 décembre 2015

- Nationales

« Le « ver mangeur de lombrics » déferle sur la France »

- Territoriales

Nouvelle-Calédonie : lutte biologique contre la Jacinthe d'eau

Aquitaine : un nouveau site sur la faune exogène

Des espèces végétales à surveiller

Des invasions presque invisibles?

EEE et littérature

Lu dans… le Canard enchaîné

Agenda

Documentation

© 2015 GT IBMA - ONEMA & UICN France

# Actualités internationales

## Atelier sur la directive cadre sur l'eau (DCE) et les espèces exotiques - Workshop on Alien Species and the EC Water Framework Directive (8-9 décembre 2015)

Organisé par Philip J. Boon, du service écossais du patrimoine naturel, cet atelier aura lieu à Peterborough (Royaume-Uni). En lien avec le nouveau règlement européen sur les espèces exotiques envahissantes, entré en vigueur le 1er janvier 2015, il a pour objectif de définir quel rôle pourrait jouer la DCE dans la mise en œuvre de ce règlement.

En 2008 et 2009 des réunions européennes avaient déjà eu lieu pour examiner les possibilités d'intégrer les espèces exotiques des communautés vivantes utilisées dans les méthodes d'évaluation d'état écologique des masses d'eau (diatomées, macrophytes, invertébrés, poissons) dans les évaluations imposées par la DCE.

Un questionnaire distribué aux membres du groupe européen avait été relayé en 2009 aux membres du groupe de travail IBMA et la synthèse des réponses du groupe de travail a servi à l'époque au Ministère chargé de l'écologie comme base de la réponse française à ce questionnaire.

Une réunion ultérieure s'appuyant sur les différentes réponses des Etats membres a suscité de nombreux débats. Une partie notable des Etats membres ont considéré que leurs indices biologiques étaient sensibles aux pressions causées par les espèces invasives et qu'il n'était donc pas nécessaire d'ajouter de métrique spécifique dans les indices existants ou de créer des indices spécifiques à ces espèces. La position défendue par Phil Boon et Ana Cristina Cardoso du Laboratoire européen commun de recherche d'Ispra était de proposer des indices spécifiques, pouvant conduire au déclassement des masses d'eau en cas de présence d'espèces invasives. La France et la plupart des autres Etats Membres ont refusé cette proposition et aucun consensus n'a donc pu être dégagé de cette réunion. Chaque Etat est resté libre de choisir la façon d'intégrer les espèces invasives en tant que pressions sur l'état écologique des masses d'eau au sens de la DCE.

L'arrivée du règlement européen sur les EEE rend de nouveau visible ce questionnement et l'atelier rassemblant des représentants nationaux des états membres devrait porter sur plusieurs points tels que :

- Utilisation dans les Etats membres des EEE dans les évaluations des risques et d'état écologique des masses d'eau,
- Elaboration de listes d'EEE spécifiques à la DCE,
- Propositions de directives DCE spécifiques sur les EEE,
- Propositions de gestion des espèces à forts impacts,
- Etablissement de liens entre la DCE et le nouveau règlement EEE,
- Identification de domaines prioritaires pour la recherche collaborative,
- etc.

Il s'agit d'un vaste chantier portant à la fois sur des questions de recherche, de gestion concrète d'espèces et de respect d'une directive européenne, avec toutes les complexités qui y sont liées. Aussi, sauf si ses conclusions débouchent sur la même absence de consensus, ce premier séminaire devra nécessairement être suivi par beaucoup d'autres, durant lesquels les enjeux de gestion opérationnelle des EEE devront prendre toute leur place.

# Actualités nationales

## "Le «ver mangeur de lombric» déferle sur la France"

http://www.lefigaro.fr/jardin/2015/06/26/30008-20150626ARTFIG00360-le-ver-mangeur-de-lombric-se-repand-en-france.php?hash=e6339dcf-efa3-4eac-b394-021dada3ce84#xtor=AL-155-[facebook]

*Publié le 26 juin sur le site "lefigaro.fr", le titre de cette information avait de quoi effrayer tous les jardiniers et les personnes informées sur les rôles que jouent les lombrics dans le fonctionnement et la fertilité des sols !*

Plathelminthe invasif
© Pierre Gros

Il s'agit d'un plathelminthe, un ver plat appartenant à un groupe d'animaux comportant environ 20 000 espèces, largement répandues sur la planète, dont certaines, comme les planaires, sont libres et aquatiques, d'autres sont parasites d'organismes aquatiques ou terrestres, voire des humains comme la douve du foie ou le ténia. De nombreuses espèces parasites peuvent infecter les oiseaux, ce qui peut faciliter leur transport d'un continent à un autre. Mais ce n'est sans doute pas de cette manière que le ver "mangeur de lombric" de l'article, plathelminthe terrestre vivant sur le sol, est arrivé en métropole : il a très bien pu voyager sous forme adulte ou larvaire dans de la terre à l'occasion des innombrables échanges commerciaux mondiaux en matière d'horticulture…

- **En savoir plus : Lire la suite sur le site du GT IBMA**
- **Consultez le site internet de Jean-Lou Justine, chercheur au MNHN**


© 2015 GT IBMA - ONEMA & UICN France

# Actualités territoriales

## Nouvelle Calédonie : Lutte biologique contre la Jacinthe d'eau

La province Sud de Nouvelle-Calédonie a lancé le 18 mars 2015 un programme de lutte biologique contre la Jacinthe d'eau. La première action a consisté à introduire des charançons aquatiques sur un plan d'eau de la rivière « La Tamoa ». Ce premier volet du programme, piloté par la Direction du développement rural, en partenariat avec le Conservatoire d'espaces naturels (CEN) de Nouvelle-Calédonie, fédère tous les acteurs concernés, dans les domaines agricole, environnemental et scientifique.

*Eicchornia crassipes*
© Alain Dutartre

Un suivi mensuel sur le site de lâcher et des actions de sensibilisation-communication ont par ailleurs été développés par la province Sud, le CEN et leurs partenaires dans cette opération, en perspective de son extension à l'échelle du Pays dans le cadre de la stratégie globale calédonienne contre les espèces exotiques envahissantes en cours d'élaboration et coordonnée par le CEN.

La Jacinthe d'eau (*Eichhornia crassipes*) est une plante aquatique envahissante introduite de longue date en Nouvelle-Calédonie (depuis 1911), aujourd'hui classée parmi :

-la liste des 100 espèces les plus envahissantes au monde (liste Invasive Species Specialist Group – ISSG) ;

-la liste des 100 espèces les plus envahissantes en Nouvelle-Calédonie (liste IRD) ;

-la liste des 10 espèces végétales les plus envahissantes d'après les Codes de l'environnement de la province Sud et de la province Nord.

## Aquitaine : nouveau site régional sur la faune exotique : http://faune-exotique.oafs.fr

Ce site spécifique est issu des récents travaux de l'Observatoire Aquitain de la Faune Sauvage (http://oafs.fr). Dédié à la coordination et à la valorisation des informations faunistiques en Aquitaine, cet observatoire a pour vocation d'améliorer l'échange d'informations, l'accès à la connaissance et l'identification des enjeux liés à la préservation de la faune sauvage et de ses habitats.
Parmi les travaux engagés par cet observatoire figurent l'établissement de la Liste rouge régionale des espèces menacées d'amphibiens et reptiles et, pour ce qui nous concerne plus précisément, la réalisation d'un état des lieux de la faune exotique présente dans la région.
Débuté en mai 2014, cet état des lieux porte exclusivement sur le domaine continental. Il inclut tous les mammifères (dont, pour les milieux aquatiques, Ragondin, Rat musqué et Raton laveur) et diverses autres espèces, invertébrés (dont 5 écrevisses) et vertébrés (dont, pour les milieux aquatiques, 2 amphibiens, 4 tortues, 10 poissons, 18 oiseaux), soit au total 73 espèces.
Des informations et/ou des photos sont présentées sur chacune des espèces.
Dans l'élaboration de cette liste d'espèces, trois catégories se référant aux indices de reproduction ont été définies, c'est-à-dire "reproduction avérée", " reproduction suspectée" et "reproduction non avérée ou inconnue". La hiérarchisation des espèces pour en définir le caractère envahissant a été réalisée par l'utilisation de la méthode proposée par le Forum Belge sur les Espèces Invasives, "Invasive Species Environmental Impact Assessment". Son application aux écrevisses, amphibiens, reptiles, mammifères et oiseaux a permis d'identifier 10 espèces pouvant présenter ont des impacts forts dont 4 sont déjà largement répandues en Aquitaine (Vison d'Amérique, Ragondin, Ecrevisse américaine et Ecrevisse de Louisiane). Un rapport d'étape sur cet état des lieux et la hiérarchisation des espèces est disponible en téléchargement.

## Des espèces à surveiller…

### *La Vanille d'eau (*Aponogeton distachyos*)* : *une plante ornementale très appréciée*

Dès que ses fleurs sont bien développées, cette plante devient très visible : blanches, de forme très particulière, odorantes, ces fleurs sont d'ailleurs son principal intérêt pour les amateurs de plantes de bassin. Rien de surprenant donc à ce qu'une consultation sur internet utilisant son nom latin ou son nom vernaculaire permette d'accéder à une très longue liste de sites de ventes ou de forums sur les plantes ornementales.

- **Lire la suite sur le site du GT IBMA**

### *La Crassule de Helms (*Crassula helmsii*): Une petite plante très adaptable*

Cette petite plante aquatique originaire d'Australie et de Nouvelle Zélande appartient à la famille des Crassulacées. Avec ses tiges de longueur pouvant varier de quelques centimètres à plus d'un mètre et ses feuilles ne dépassant pas 2 cm de longueur, elle arrive à former des gazons denses soit en situation immergée soit émergée sur des sols humides. Cette plante d'aquarium a été largement commercialisée et s'est installée en milieu naturel depuis les années 50, ce qui explique sa répartition actuelle aux Etats Unis et en Europe où elle est présente dans de nombreux pays d'Europe de l'Ouest. Elle peut coloniser les zones humides, dont des bordures de plans d'eau, jusqu'à des profondeurs pouvant atteindre 3 m.

- **Lire la suite sur le site du GT IBMA**

# Des invasions presque invisibles ? - *Par Alain Dutartre*

*Ne sont présentés dans cette lettre d'information que des **extraits** de ces articles. **Leur intégralité** est consultable sur le site du GT IBMA.*

## Certaines nous arrivent par les airs...

L'éditorial du numéro 13-14 (28 avril 2015) du Bulletin épidémiologique hebdomadaire de l'Institut de Veille Sanitaire (INVS) disponible en ligne et un des articles du même numéro font le point sur les maladies (arboviroses) transmises par les moustiques *Aedes* en France.

*Aedes albopictus*
© J. Gathany

La fin du titre de l'éditorial de Jean-Claude Desenclos (INVS), "*un risque devenu durable !*", est sans équivoque. Après un bilan de la situation en outre-mer faisant état d'épidémies en 2013 et 2014 dans la Caraïbe et le Pacifique, il rappelle que depuis l'apparition de près de 300 cas de chikungunya en Italie en 2007, le risque de transmission du virus du chikungunya lié à l'expansion d'*A. albopictus* était avéré en métropole. Un plan "anti-dissémination du chikungunya et de la dengue en métropole" a été établi et reconduit chaque année. Il associe un dispositif de surveillance humaine et entomologique à des mesures de prévention et de contrôle. http://www.invs.sante.fr/beh/2015/13-14/2015_13-14_0.html

L'article d'Alexandra Septfons et de ses collègues présente la surveillance de chikungunya et de la dengue mise en place en métropole où le moustique tigre, *A. albopictus*, vecteur de la dengue et du chikungunya, est présent depuis 2004.

La surveillance épidémiologique mise en place comprend deux dispositifs nationaux pérennes basés sur la déclaration obligatoire (DO) et un réseau de laboratoires, ainsi qu'un dispositif local et saisonnier de surveillance renforcée dans les départements où *A. albopictus* est implanté, pendant sa période d'activité, du 1er mai au 30 novembre.

- **En savoir plus : lire la suite sur le site du GT IBMA et consultez le site de l'INVS**

## D'autres par les eaux...

Dans le bulletin épidémiologique hebdomadaire N° 23, en date du 23 juin 2015, Cécile Marie et ses collègues présentent les investigations menées en juin 2014 sur un épisode de dermatite du baigneur dans un plan d'eau en Auvergne. http://www.invs.sante.fr/beh/2015/23/2015_23_1.html

*Furcocercaire prélevée dans l'eau de baignade, observée sous microscope inversé, grossissement x100.*
© Athos Environnement

Provoquant rougeurs et démangeaisons de la peau, cette affection est considérée comme un problème de santé publique en Europe. De plus en plus fréquente, elle occasionne chez le sujet atteint une gêne plus ou moins importante selon l'étendue et la durée des signes et expose à un risque de surinfection cutanée. Selon les auteurs de l'article, elle représente un problème économique dans les zones touristiques autour des lacs.

Elle est due à des furcocercaires (cercaire à queue fourchue) à ocelles, forme infestante d'un Trématode (ver parasite) pouvant pénétrer la peau et appartenant à la famille des schistosomes aviaires. L'hôte définitif de ces parasites dont les adultes ne dépassent pas 25 mm de longueur est un oiseau aquatique (Anatidae). Des œufs libérés dans les eaux sortent des larves nageantes (ou miracidium) qui vont ensuite pénétrer dans un mollusque gastéropode d'eau douce pouvant appartenir à plusieurs genres de Lymnaeidae, Planorbidae ou Physidae. Les cercaires libérées du mollusque au bout de quelques semaines poursuivent leur cycle en pénétrant sous la peau d'un hôte définitif, qui est normalement un oiseau aquatique.

Les humains se baignant peuvent devenir des hôtes accidentels de ce parasite et la pénétration des cercaires sous la peau occasionne des rougeurs et des démangeaisons très désagréables. Selon les auteurs de l'article, le passage des parasites à travers le derme vers les viscères n'est pas documenté mais il ne peut être formellement exclu. Toutefois, cette affection cutanée ne semble pas présenter de danger important pour la santé et les soins restent de courte durée.

- **En savoir plus : lire la suite sur le site du GT IBMA**


© 2015 GT IBMA - ONEMA & UICN France

## EEE et littérature

### La délicate balance de la vie

*« L'homme s'était inséré avec précaution et en prenant des risques dans cette écologie très limitée. S'il pêchait, mais sans trop d'avidité, et s'il cultivait la terre en utilisant principalement des déchets organiques pour la fertilisation, il pouvait s'établir. Mais il ne pouvait y insérer personne d'autre. Il n'y avait pas d'herbe pour les herbivores. Il n'y avait pas d'herbivores pour les carnivores. Il n'y avait pas d'insectes pour féconder les plantes à fleurs ; les arbres fruitiers importés étaient tous fertilisés à la main. Aucun animal venant d'Urras n'était introduit sur la planète pour ne pas mettre en péril la délicate balance de la vie. Seuls les colons étaient venus, et si bien nettoyés intérieurement et extérieurement qu'ils n'avaient apporté avec eux qu'un minimum de leur faune et de leur flore personnelles. Pas même une puce n'avait pu s'installer sur Anarres. »*

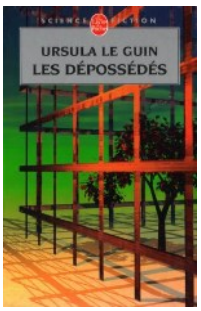


Ursula Le Guin, 1974. Les dépossédés. Collection Ailleurs et Demain, Editions Robert Laffont, 1975, traduction de Henry -Luc Planchat, pages 194 – 195.

## Lu dans… Le Canard enchaîné

Rue des Petites Perles

**Relevé** dans « Presse Océan » (27/4) :

« *On débarrasse des espèces invasives comme les silures* (son record, un spécimen de 86 km et 2,23 m)... »

Certes, les pêcheurs sont vantards, mais il y a des couleuvres (comme des silures) difficiles à avaler !

Le Canard enchaîné, numéro 4934 - 20 mai 2015

# Agenda

*N'hésitez pas à nous faire parvenir des informations sur vos prochains évènements !*

### Formations sur les plantes invasives proposées dans le cadre du groupe de travail plantes invasives Centre-Val de Loire (septembre, octobre 2015)

Des journées de formation destinées aux agents de terrain (gestionnaires de rivières et de zones humides, fédérations de pêche, syndicats de bassin, etc.) et aux personnels techniques de l'Etat et des collectivités territoriales de la région Centre-Val de Loire sont proposées cet automne par le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire (CEN Centre-Val de de Loire) et le Conservatoire botanique national du Bassin parisien (CBNBP).
En partenariat avec la Fédération d' Eure et Loir pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, deux journées, proposant le même contenu portant sur la gestion de quelques espèces invasives, auront lieu à Douy (28) les 10 et 17 septembre.
Deux formations à la reconnaissance des plantes invasives de la région auront lieu à Orléans le 30 septembre et le 1er octobre. La première journée est organisée pour des personnes débutant sur le sujet, la seconde pour des personnes ayant déjà suivi une formation en botanique.
**Pour plus d'informations :** http://ftp.cen-centre.org/ftp/public/especes_invasives/formations

### 38° colloque francophone de mammologie : "*Les Mammifères exotiques (envahissants) : état des lieux et actions ?*" 9 au 11 octobre 2015, Le Haillan (Gironde).

Organisé par la Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères, ce colloque a pour objectif de faire un point sur la répartition actuelle des mammifères exotiques en France, voire dans les pays frontaliers, et de présenter les actions passées, en cours ou à venir, pouvant permettre de mieux comprendre ces espèces et leurs impacts.
L'après-midi du 9 octobre sera consacré à des visites (Museum d'histoire Naturelle de Bordeaux ou Réserve Naturelle Nationale de Bruges), les deux journées suivantes à des communications. Des temps d'échanges, des présentations de posters et des stands sont prévus. Un concours photo est également organisé.
**Pour tout renseignements :** http://www.cistude.org/index.php/accueil-sfepm

### Séminaire "*Biotopes urbains : sources et relais d'espèces non-indigènes vers le milieu naturel ? Le cas des plantes aquatiques des mares et marais urbains*" - 3 décembre 2015, Lullier-Genève (Suisse)

Organisé par la Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève (hepia), ce séminaire vise à faire le point sur les connaissances scientifiques concernant les plantes aquatiques non indigènes en milieu urbain et les outils et méthodes utilisés pour l'évaluation du risque et leur gestion.
En effet, le milieu urbain peut être qualifié de "hotspot" en matière d'espèces exotiques, dont une partie envahissantes, en raison des nombreuses introductions volontaires qui s'y produisent. Il est alors crucial d'agir autant que possible sur les espèces reconnues comme envahissantes, en prévenant leurs introductions et en freinant leur propagation.

**Thématiques du séminaire :**
- Risques potentiels présentés par les différentes espèces de plantes aquatiques non-indigènes des zones humides urbaines,
- Dispersion des plantes aquatiques non-indigènes : du milieu urbain vers les milieux naturels ?
- Les plantes aquatiques non indigènes en milieu urbain : vivre avec ou les combattre ? Quels moyens pour les contrôler ? Comment les mettre en œuvre ?

**Contact pour informations et inscriptions :**
christiane.ilg@hesge.ch

*Suite de la rubrique Agenda page 6*

# Agenda (suite)

## 14ème Symposium international sur les plantes aquatiques, 14 – 18 septembre 2015, Edinburgh (Grande- Bretagne)

Le programme scientifique de ce symposium qui réunira des chercheurs du monde entier comprend des sessions de communication et une journée de terrain. Les thèmes qui y seront abordés sont les suivants : écotoxicologie ; interactions trophiques dans les peuplements de macrophytes ; avenir de la gestion des espèces envahissantes ; réponses collectives aux modifications de l'environnement dans l'espace et dans le temps ; plantes aquatiques et processus physiques ; restauration ; surveillance des plantes aquatiques ; stœchiométrie écologique et cycle des éléments nutritifs ; végétation riveraine et aquatique : impacts des perturbations de l'écoulement et de la régulation de l'écoulement ; sciences fondamentales.
Le texte de présentation de la session consacrée à "l'avenir de la gestion des espèces envahissantes" est le suivant : "L'accroissement rapide des pressions sur les ressources utilitaires procurées par les milieux aquatiques menace l'existence même des plantes aquatiques. La "guerre des mots" continue son escalade sur l'inéluctabilité de la propagation des espèces envahissantes par l'accélération de la mondialisation et des migrations humaines, sur un déclin de la biodiversité qui semble largement imparable, sur l'interprétation anthropocentrique des bénéfices (vs inconvénients) pour de nombreuses espèces non indigènes dans les habitats touchés, sur un intérêt croissant vers des questions sans doute plus "menaçantes" ou "pertinentes"» (changement climatique, pénurie alimentaire, pauvreté, etc.) risquant ainsi de diminuer la recherche et le financement de la gestion qui est souvent perçue comme une transition évolutive inévitable."
Il se termine par "toutes les perspectives sont les bienvenues " (All perspectives are welcomed) : de quoi permettre l'expression de la créativité des participants.

# Documentation

*N'hésitez pas à nous faire parvenir des documents que vous souhaiteriez diffuser !*

## Documents récemment ajoutés et consultables sur le site du GT IBMA

### Articles scientifiques

Les oiseaux d'eau en tant que filière pour le mouvement des espèces exotiques envahissantes aquatiques

Coughlan NE, Kelly TC, Jansen MAK (2014) Mallard duck (*Anas platyrhynchos*) – mediated dispersal of Lemnaceae: a contributing factor in the spread of invasive Lemna minuta? Plant Biology 17, 108-114.

Reynolds C, Miranda NAF, Cumming GS (2015) The role of waterbirds in the dispersal of aquatic alien and invasive species. Diversity and Distributions DOI:10.1111/ddi.12334.

Les populations d'oiseaux allochtones en France en 2014 : résultats de la 3ème enquête nationale

Dubois PJ, Cugnasse JM (2015) Les populations d'oiseaux allochtones en France en 2014 (3ème enquête nationale). Ornithos 22-2 : 72-91.

Plantes envahissantes dans les eaux continentales européennes et méditerranéennes

Brundu G (2015) Plant invaders in European and Mediterranean inland waters: profiles, distribution, and threats. Hydrobiologia 746, 61-79.

Performance d'espèces natives et envahissantes de *Myriophyllum* en fonction de différentes conditions abiotiques

Hussner A, Jahns P (2015) European native *Myriophyllum spicatum* showed a higher $HCO_3^-$ use capacity than alien invasive *Myriophyllum heterophyllum*. Hydrobiologia 746, 171-182.

Effets directs et indirects de l'arbre exotique *Ailanthus altissima*

Constàn-Nava S, Soliveres S, Torices R, Serra L, Bonet A (2015) Direct and indirect effects of invasion by the alien tree *Ailanthus altissima* on riparian plant communities and ecosystem multifunctionality. Biological Invasions 17, 1095-1108.

Répartition et variation morphologique des plantes envahissantes *Elodea nuttallii* et *E. canadensis* en Croatie

Kočić A, Horvatić J & Jelaska SD (2014) Distribution and morphological variation of invasive macrophytes *Elodea nuttallii* (Planch.) H. St. John and *Elodea canadensis* Michx in Croatia. Acta Botanica Croatica 73(2), 437-446.

### Documents techniques

Bilan des campagnes d'arrachage de la Jussie sur la partie amont du bassin versant du Vistre. (2015). EPTB Vistre 5pp.

Evaluation de l'impact de la moisson de *Lagarosiphon major* dans l'Etang Blanc (Landes). (2014). Syndicat mixte Géolandes, Irstea, Région Aquitaine, Agence de l'eau Adour-Garonne. 52pp.

### Rapports, mémoires

*Alternanthera philoxeroides* et *Eichhornia crassipes* en région PACA. Etat des lieux et modélisation de leur niche bioclimatique potentielle actuelle et future. (2015). *Rapport universitaire M1. Université Aix-Marseille. 36 pp.*

### Stratégies, plans d'action

Plan quinquennal 2014-2018 de contrôle et de suivi des plantes exotiques sur les plans d'eau des barrages du Salagou et des Olivettes. Département de l'Hérault, CERCIS, Contre champ (2014).

## Nous contacter

Groupe de travail invasions biologiques en milieux aquatiques

**www.gt-ibma.eu**

Créé en 2009, le GT IBMA regroupe plus de 40 membres (gestionnaires, chercheurs, institutionnels) et constitue une plateforme de travail originale avec pour objectif principal de « venir en aide » aux gestionnaires en synthétisant et rendant accessible les connaissances acquises sur les modes de gestion de ces espèces.

La coordination et l'animation de ce groupe de travail sont assurées par l'Onema et l'UICN France.

Pour soumettre une actualité ou pour ne plus recevoir cette lettre, écrire à :

Emmanuelle Sarat, chargée de mission "Espèces exotiques envahissantes" au Comité français de l'UICN : emmanuelle.sarat@uicn.fr

**Réalisation et conception :** Emmanuelle Sarat (UICN France) et Alain Dutartre (expert indépendant).

**Rédaction :** Alain Dutartre. (expert indépendant), Nicolas Poulet (Onema) et Yohann Soubeyran (UICN France).

**Ont contribué à l'élaboration de ce numéro :** Jean-Patrice Damien (PNR Brière), Jacques Haury (AgroCampus Ouest) et Léna Rabin (Forum des marais atlantiques).

© 2015 GT IBMA - ONEMA & UICN France